

Nº 2.7 - Traiter un dossier du secteur élevage

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats.

Durée : 1 jour - 7 h 30

Tarif par participant en présentiel :

550€ HT par participant, soit 660€ TTC pour les adhérents, adhérents secondaires et filleuls inscrits à l'Uneca.

Ou 650€ HT par participant, soit 780€ TTC pour les non adhérents ou filleuls.

Tarif par participant en distanciel :

Un supplément de 50 € HT est appliqué pour les inscriptions en distanciel, pour les adhérents et non adhérents.

Date :

23/09/2025 - Paris UNECA - Plus aucune place disponible pour cette session - Présentiel et Distanciel

Description :

Le secteur bovin allaitant constitue une spécialité dans le domaine agricole. Les principales difficultés tant comptables que fiscales relèvent de la valorisation des stocks bovin dans le régime agricole. Cette formation leur est entièrement consacrée.

Une première partie permet de maîtriser le cycle des bovins ainsi que son vocabulaire, le rappel du cadre réglementaire, la composition des stocks en bovin, la notion de coût de production, les principes comptables et fiscaux particuliers liés à l'évaluation des stocks bovins.

Les exceptions de l'évaluation liées au passage entre les différents régimes fiscaux sont développées dans la deuxième partie.

La présentation est illustrée par des exemples et propositions de feuilles de travail.

Objectifs :

Cette formation "initiation" a pour objectif de maîtriser les principales difficultés spécifiques liées à la tenue comptable et fiscale (BA, valorisation des stocks, réglementation en vigueur) d'une entreprise d'élevage activité « du secteur bovin viande » et appréhender brièvement le traitement comptable et fiscal lié à l'immobilisation du cheptel de souche.

Pré-requis :

Avoir une connaissance générale du secteur agricole, et plus particulièrement de l'élevage bovin allaitant.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le secteur bovin allaitant constitue une spécialité dans le domaine agricole. Les principales difficultés tant comptables que fiscales relèvent de la valorisation des stocks bovin dans le régime

agricole. Cette formation leur est entièrement consacrée.

Une première partie permet de maîtriser le cycle des bovins ainsi que son vocabulaire, le rappel du cadre réglementaire, la composition des stocks en bovin, la notion de coût de production, les principes comptables et fiscaux particuliers liés à l'évaluation des stocks bovins.

Les exceptions de l'évaluation liées au passage entre les différents régimes fiscaux sont développées dans la deuxième partie.

La présentation est illustrée par des exemples et propositions de feuilles de travail.

Contenu

Introduction : présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

> Première partie

Le cycle de production en bovin allaitant et son vocabulaire

Lexique,

Le cadre réglementaire (identification, registre des entrées-sorties des animaux, ...PAC et autres aides liées à cette activité)

Le traitement comptable,

Bref rappel sur les différents régimes d'imposition BA (réel simplifié ou normal)

La composition des stocks bovins, animaux par catégorie

Le coût de production, décote personnalisée (prix de revient) ou décote forfaitaire.

> Deuxième partie

L'exception du bilan d'ouverture du 1er exercice au réel - exemple pratique

> Troisième partie

Valorisation des stocks : synthèse, décote forfaitaire ! décote personnalisée = développé

Les feuilles de travail (exemple)

Limite à la variation des valeurs en stocks (+/- 20%)

Décote personnalisée - export fichier BDNI- TELEPAC - mouvements des stocks

> Quatrième partie

Particularité : la DEP art. 73 du CGI,

Écoulement des stocks en fin d'activité : particularités et conséquences

Déduction temporaire pour hausse de stocks vaches laitières et allaitantes (150€)

Blocage rotation lente

Particularités achat-revente de bovin, pension

750A et 163 OA (cessation d'activité)

Comptabilisation du cheptel de souche en immobilisation

Animateur : Co animation, avec Alain DESSAUCES, expert-comptable- Laurent BRUN Responsable du service agricole et associé du cabinet AUVERCO

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Moyens pédagogiques :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique, échanges d'expériences & Etude de cas concrets

Document remis

Remise du support de formation projeté

Remise d'un support papier exhaustif

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats
Feuille de présence
Quiz en salle avec remise du corrigé
Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

MODALITÉS

Date de cette version : 30/09/2024

Accès handicapé : Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez contact@uneca.fr

Nombres de participants limités : Pour le bon déroulement de la formation, le nombre de participants par session en présentiel est limité à 22 personnes maximum

Modalités d'inscription :

Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à cinq jours avant la date de la formation.

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

Vous recevrez votre convocation par mail au plus tard cinq jours avant la formation.

Contact

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX
26 rue de Mogador
75009 Paris
contact@uneca.fr

[Imprimer](#)

[Liste complète des formations](#)

Source URL: <https://formation.uneca.fr/traiter-un-dossier-du-secteur-elevage>